L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 31 JANVIER 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION SEMI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces en texte, dans la page éditoriale, paieront $2 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12mo
Un carré	$12 net	$22 net	$30 net	$50 net	$75 net
Deux "	22 "	38 "	50 "	80 "	125 "
Trois "	30 "	53 "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	38 "	67 "	90 "	140 "	225 "
Cinq "	46 "	80 "	105 "	170 "	275 "
Six "	54 "	93 "	120 "	200 "	325 "
Sept "	60 "	105 "	135 "	230 "	375 "
Huit "	65 "	115 "	150 "	260 "	420 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	290 "	460 "
Dix "	75 "	135 "	180 "	320 "	500 "
Onze "	80 "	145 "	195 "	350 "	540 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	380 "	580 "
Treize "	90 "	165 "	220 "	410 "	620 "
Quatorze "	95 "	175 "	230 "	430 "	660 "
Quinze "	100 "	185 "	240 "	450 "	700 "
Trente "	175 "	330 "	450 "	750 "	1200 "

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 31 JANVIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par E. Tourné—à 4 heures de l'après-midi, sur la Levée, vis-à-vis du Marché à la viande, la cargaison du brick Alexander, de Palerme, consistant en: vins, amandes, anchois, macaroni, vermicelli.

Par E. Roger & Co—à 11 heures, à leurs salles d'encan, à livrer des entrepôts de la Douane, vins en barriques et en caisses, vermouth, champagne, &c., débarqués des navires Lutcken et Bons Fi's, de Bordeaux.

Par Hols Blohm & Co—à midi, à leurs salles d'encan, rue de Chartres, meubles, montre, chaîne en or.

Par A. Friber—au No 48 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, &c.

Par Louis Stern & Bros—au No 36 de la rue du Camp, marchandises bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie, champagne.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan de la cargaison du brick "Alexandre" venu de Palerme, consistant en vins, amandes, anchois, macaroni, vermicelli, &c., qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures après-midi, sur la Levée, vis-à-vis le Marché à la viande, par Eug. Tourné, encanteur.

L'Enseignement du Français DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES.

Il y a moins de deux ans que nous avons eu occasion de traiter à fond la question de l'enseignement du français dans les Écoles publiques et nous n'avons pas l'intention de répéter tous les arguments que nous opposâmes à ceux qui voulaient alors supprimer complètement cet enseignement. La cause que nous soutenions alors fut gagnée devant l'opinion publique et devant la direction des Écoles. Mais nous ne devons pas passer sous silence un incident qui a amené deux de nos confrères d'outre-Canal à prendre énergiquement la défense de la langue-mère de l'ancienne population louisianaise.

A l'une de ses dernières réunions, le Bureau des Directeurs des Écoles publiques a décidé de supprimer l'enseignement du français dans les Écoles du Premier et du Quatrième District, en se fondant sur l'insuffisance des allocations faites par le Conseil et sur le manque de temps. Comme correctif à cette décision, il a ajouté que les parents de ces districts qui tiennent à ce que leurs enfants apprennent le français, pourraient les envoyer dans les Écoles des deux autres districts. Cette concession serait, dans la plupart des cas, illusoire, car les parents qui demeurent à l'extrémité du Premier District ou dans le Quatrième ne peuvent songer à envoyer leurs enfants aux Écoles du Second ou du Troisième.

Cette décision de la Direction montre que les adversaires de la langue française ne laissent jamais échapper l'occasion d'en restreindre l'enseignement en attendant qu'ils puissent le supprimer tout-à-fait. Mais, d'un autre côté, elle nous a valu d'éloquentes protestations qui prouvent que la partie intelligente de la population, d'origine anglo-saxonne, tient autant que la population franco-louisianaise au maintien du français.

Dans son numéro de mardi dernier, notre confrère du Picayune a réfuté victorieusement les raisons d'économie invoquées par la direction. Il a fait ressortir la nécessité de donner une forme plus pratique aux études dans les écoles primaires. Rien n'est plus facile, a-t-il dit, que d'employer des professeurs aptes à enseigner les diverses branches d'éducation dans les deux langues, de façon à rendre l'usage du français aussi familier que celui de l'anglais aux jeunes enfants. "Après cela l'étude des deux langues sera pour eux aussi facile qu'il l'est pour quiconque lit l'anglais et le français de comprendre les deux côtés de l'Abeille." Il suffit d'exiger des professeurs destinés aux classes élémentaires de parler couramment le français et de pouvoir en enseigner les rudiments.

Dans son numéro d'hier, le Picayune contenait une lettre écrite par un père de famille qui félicite notre confrère de son initiative et proteste au nom des familles du Premier District contre l'assertion émise par un directeur et suivant laquelle les pères de familles des districts du haut de la ville ne désireraient pas que leurs enfants apprissent le français.

Enfin, notre confrère du Bulletin qui se fait toujours remarquer par le bon sens pratique de ses idées et par l'excellence de ses conseils, apporte un contingent précieux d'arguments puissants en faveur de l'enseignement du français. Nous croyons inutile de les reproduire, car nous n'avons pas à convertir nos lecteurs à cette cause qui est la leur. Notre but a été seulement de signaler l'attitude prise par nos estimables confrères qui ont donné ainsi une nouvelle preuve de la saine appréciation qu'ils savent faire des questions qui se rattachent à l'éducation publique, et de l'attachement qu'ils conservent pour les vieilles traditions louisianaises que les flots envahissants des idées et des préjugés de la Nouvelle-Angleterre battent constamment en brèche.

Les idées de N. P. Banks.

Nathaniel P. Banks paraît être aussi fort en diplomatie qu'en stratégie. Depuis ses déconfitures militaires et civiles l'ancien proconsul de la Nouvelle-Orléans cherche toutes les occasions de sortir de son obscurité actuelle. L'expérience ne lui a rien appris, et ses échecs passés n'ont nullement rectifié son jugement. M. Banks, pour se signaler, a proposé un bill pour la protection, à l'étranger, des citoyens naturalisés. Il ne trouve rien de mieux pour empêcher qu'on arrête dans la Grande-Bretagne les Irlandais naturalisés américains que d'arrêter en représailles un nombre égal de sujets anglais aux Etats-Unis. La mesure sent son moyen-âge, mais, en outre, comme les Irlandais sont sujets anglais, il pourrait se faire qu'on mît en prison à titre d'otages les parents et amis de ceux qu'il s'agirait de protéger. Voici le texte de ce fameux bill:

"1. Tous les citoyens naturalisés des Etats-Unis auront droit, lorsqu'ils seront en pays étranger, à la protection que notre gouvernement accorde aux citoyens américains de naissance placés dans la même situation. Le Président aura le pouvoir d'employer l'influence et l'autorité du gouvernement dans les justes tentatives qu'il fera pour obtenir que les autres puissances reconnaissent les principes de droit public qui ont été maintenus par les Etats-Unis, en ce qui concerne les citoyens naturalisés. Toutefois, aucun citoyen de naissance ou naturalisé n'aura droit à notre protection s'il a commis un crime contre les lois d'un Etat étranger et sur son territoire, s'il a déserté de l'armée ou de la marine de cet Etat, avant d'avoir obtenu la naturalisation, s'il a obtenu celle-ci par des moyens frauduleux, s'il a perdu ses droits de citoyen ou s'il y a renoncé.

"2. Toutes les fois qu'il sera dûment porté à la connaissance du Président qu'un citoyen naturalisé des Etats-Unis a été arrêté et emprisonné par un gouvernement étranger, contrairement à l'intention et but de la présente loi, sous prétexte que la naturalisation accordée par les Etats-Unis n'annule pas l'allégeance au souverain primitif; ou qu'un citoyen de naissance aura été arrêté et détenu sans qu'on put l'accuser de crime commis sur le territoire de cet Etat, et dont la mise en liberté aura été refusée sans raison ou refusée, le Président aura le pouvoir, par voie d'indemnité et de représailles, d'ordonner l'arrestation et de garder en prison tout sujet du gouvernement étranger en cause qui pourra se trouver dans la juridiction des Etats-Unis. Le Président devra, sans retard inutile, donner avis au Congrès des mesures qu'il aura prises.

"3. Si un citoyen naturalisé des Etats-Unis retourne dans son pays natal avec l'intention d'y rétablir son domicile; s'il quitte les Etats-Unis dans le but de résider d'une manière permanente dans un Etat étranger, ou s'il s'engage dans l'armée ou la marine actives d'un pays étranger, il cessera d'avoir droit à l'intervention du gouvernement, selon les dispositions de la présente loi.

"4. Le mot "domicile" dans l'article précédent signifiera une résidence continue de plus d'un an dans le pays natal du citoyen naturalisé ou son établissement dans une profession qui dénote l'intention de s'y fixer définitivement."

THÉATRE DE L'OPÉRA. — On doit donner, demain samedi, la première représentation de Rigoletto, grand opéra en quatre actes de Verdi. Cet ouvrage qui est un des plus populaires du compositeur italien sera chanté par MM. Damiani, Le Chevalier, Dupin, etc, et par mesdames Seguin et Audibert. M. Le Chevalier chantera le rôle du bouffon qui est le plus important de la pièce.

On annonce pour dimanche la première représentation de Jean la Poste, pièce qui est la version française du fameux drame anglais de Bourcicault "Arrah-na-pogue". Par une rare exception qui confirme la règle contraire, c'est le drame anglais qui a été traduit en français. Cette pièce a eu une vogue considérable à Paris, à Londres et sur tous les théâtres anglais et américains.

CONCOURS DE POMPIERS POUR LE PRIX TYLER.—Nous appelons l'attention des compagnies de pompiers sur le concours qui doit avoir lieu pour le prix offert par M. Tyler. Ce concours aura lieu dès que sept Compagnies se seront fait inscrire au bureau de la Société de l'Exposition, rue du Camp, No 58. Le jour du concours sera ultérieurement fixé.

Riz créole —M. Firmin Martin nous a envoyé un échantillon du riz créole qui a obtenu la médaille d'or à l'Exposition des Fair Grounds. Ce riz, récolté dans la paroisse Plaquemine, a été écossé et vanné dans les moulins établis à la Pointe-à-la-Hache sous le nom de Empire Parish Steam Rice Mill. Le grain en est magnifique et peut soutenir la comparaison avec les qualités supérieures de la Caroline du Sud. Agent, M. Firmin Martin, 145, Vieille Levée.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

LES LEVÉES—Nous lisons dans le Pionnier de l'Assomption:

Le colonel W. W. Pugh a appris du général Hancock, avec lequel il a eu une longue conférence, que toutes les crevasses du fleuve au-dessous du bayou Lafourche seront complètement bouchées avant la fin de ce mois. Toute la rive gauche du bayou est par conséquent à l'abri de l'inondation. La crevasse de Hicky, qui a fait tant de mal sur notre rive droite, sera aussi bouchée vers la même époque. Il ne restera plus, à ce que dit Hancock, que celle de la Pointe Coupée, à laquelle on travaille pourtant, mais qui ne peut être terminée que l'année prochaine.

Les Etats-Unis et les armées permanentes.

Dans une lettre adressée par le général de Goudrecourt à la France, sur le chauvinisme, nous trouvons le passage suivant:

La Suisse et les Etats-Unis se passent d'armées permanentes! Mais la Suisse n'est-elle pas, et pour cause, en paix perpétuelle, et cette paix ne fut-elle pas signée au seizième siècle? La Suisse n'a-t-elle pas une âpre contrée montagneuse, facile à défendre sans soldats, et, par sa situation géographique, n'est-elle pas protégée de concert unanime? Quand son territoire fut violé, ce fut au mépris des traités, et la Sainte-Alliance ne mit pas un quart d'heure à venir. Si nul ne songe à envahir la Suisse pour la conquérir, le faible effectif de ses soldats suffit à sa politique, et il est peu sage de citer son exemple aux grands peuples.

Mais les Etats-Unis!—Je me demande si ce modèle est produit de bonne foi.

Eh quoi, ne voyez-vous pas que les Etats-Unis n'ont pas de frontières à garder; qu'ils sont enveloppés de nations de quatrième ordre, vivant presque sous le pavillon étoilé; n'ayant qu'un souci, un seul, celui de vivre en paix avec ce redoutable voisin qui est, à l'aide de sa puissante marine, despote sur les deux mers et arbitre dans les Amériques. Ne devinez-vous pas qu'un jour,—œuvre des siècles sans doute,—Washington ou New York seront, dans l'hémisphère occidental, ce que fut Rome autrefois dans notre hémisphère; n'avez-vous pas prêté à ce rôle dominateur que la république du nouveau monde prendra, des deux côtés de l'isthme, pour fonder un empire non moins colossal que l'empire des Césars?

Et comme rien n'est éternel sur terre, cette domination s'éteindra, cet empire sera, à son tour, démembré; de populeuses nations remplissant des immensités aujourd'hui désertes, ou à peu près, abattront et se partageront le colosse brisé. Il se formera des peuples qui seront les Français, les Prussiens, les Autrichiens, les Italiens, les Russes, les Espagnols du second hémisphère, et alors si les Etats Unis subsistent dans une unité quelconque, ils auront une armée permanente pour se garder des armées menaçantes de leurs voisins. D'ici là, n'étant menacés par personne, ils n'ont pas de soldats et font bien. Leurs côtes seules sont accessibles; aussi les couvrent-ils de fortifications, de monitors et de vaisseaux formidables.

L'Angleterre fait à peu près de même chez elle; mais demandez-lui ce que lui coûte son armée permanente des Indes. C'est que là, elle a des frontières et une politique souvent inquiétée par la guerre.

La duplicité de M. Rattazzi.

La complicité de M. Rattazzi avec Garibaldi ne peut plus être mise en doute, depuis que les preuves en ont été rendues publiques. Une correspondance de Florence les résume ainsi:

Florence, 4 janvier 1868.

J'ai cru rêver ce matin en parcourant ce volume de 150 pages, et en songeant que M. Rattazzi, la voix haute, le bras étendu, en a demandé lui-même l'impression

Ces documents auront, je crois, un grand retentissement en Europe, car ils ne permettent plus de douter de la complicité du gouvernement italien avec le parti d'action avant Mentana; aussi je crois devoir les analyser rapidement.

Par dépêche en date du 20 septembre, M. Rattazzi invite le préfet d'Ancône à remettre 6,000 fr. au major Chirelli, organisateur de cette fameuse légion romaine destinée à donner au mouvement garibaldien une couleur monarchique.

Le préfet de police de Gênes au ministre de l'intérieur.

Gênes, 10 octobre 1867.

Capitaine Fontana demande à envoyer à la frontière 300 carabines, le tout dans le plus grand secret. Il demande aussi la restitution de 100 fusils que je lui ai saisis, et qui sont encore en ma possession.

Je demande des instructions.

On lit en marge de cette dépêche:

Florence, 10 octobre 1867.

Laissez partir les 300 fusils, restituez ceux que vous avez saisis, le tout dans le plus grand secret.

RATTAZZI.

Le directeur-général de la sûreté publique au préfet de police de Gênes.

Florence, 15 octobre 1867.

Je vous prie de donner sur-le-champ passage gratuit sur les chemins de fer, pour la destination qui sera indiquée, aux individus présentés par l'avocat Brusco et le capitaine Fontana.

600 places de troisième ont été données de Gênes à Terni.

Au ministre de l'intérieur—secrétariat général.

Pérouse, 16 octobre 1867.

Les volontaires commandés par Menotti ont pris Monte-Maggiore; un nombre considérable de volontaires à Terni. Le train de cette nuit en a déposé ici cinq cents venant de Florence; il faudrait empêcher cette affluence.

Le préfet: GADDA.

Le préfet de Cuneo signale à Florence la disparition de vingt émigrés romains internés à Saluzzo, et ajoute qu'il a donné ordre de les arrêter.

Le secrétaire général de M. Rattazzi répond:

Préfet de Cuneo,

Florence, 17 octobre 1867.

Révoquez l'ordre d'arrestation annoncé dans votre dépêche d'hier.

MONZANI.

Au sous-préfet de Terni.

Florence, 17 octobre 1867.

Si vous avez sous la main quelque personne de confiance, envoyez-la sur le champ à Ghirelli afin de lui faire comprendre qu'il doit s'abstenir de tout acte pouvant compromettre le gouvernement.

Il résulte d'un grand nombre de dépêches que M. Rattazzi avait accrédité sur la frontière un agent politique nommé Buglielli, qui ne cesse de demander qu'on organise l'insurrection, et que les colonnes de volontaires marchent concentriquement sur Rome.

Le sous-préfet de Terni à M. Rattazzi.

Le député Crispi vous adresse le télégramme suivant:

"Terni, 18 octobre 1867.

"Ne tardez plus; mettez Garibaldi en liberté, passez la frontière, occupez immédiatement Civita-Vecchia; ne donnez pas le temps à la France. Honneur, salut de l'Italie l'exigent. Il y va de votre nom.

CRISPI."

Le lendemain Garibaldi quittait Caprera.

Tous les préfets signalent au ministre de l'intérieur qu'ils voient passer des trains remplis de volontaires, munis de cartes, délivrées par les autorités et demandent des instructions. Tous se plaignent des exigences des comités garibaldiens!

Sous-préfet de Terni, à M. Rattazzi.

20 octobre 1867.

Cucchi, député, fait avertir que l'action s'engagera lundi (à Rome) immanquablement.

Le préfet de Pérouse perd la tête, sa situation est intolérable; il voit arriver des volontaires de tous côtés, plusieurs sont armés.

"L'autorité locale, dit-il, n'a plus aucun pouvoir à Rome et à Viterbe, et en général partout sur le territoire pontifical règne une parfaite tranquillité, fait assez significatif à mon avis."

Au sous-préfet de Rieti.

Ponte-Corese, 21 octobre.

Menotti, mettant vos offres à profit, me demande 10,000 fr. d'urgence. Rien de nouveau. L'insurrection romaine est remise à demain.

L'agent politique: BUGLIELLI.

Au sous-préfet de Rieti.

Florence, 22 octobre.

Donnez sur le-champ des nouvelles de Rome si vous en avez. Faites en sorte que le public en sache le moins possible.

RATTAZZI.

Monsieur le ministre de l'intérieur.

Péronne, 22 octobre 1867.

Touchant la nouvelle donnée par le préfet d'Arezzo, relative à la venue de Garibaldi, j'attends des instructions du ministère.

GADDA.

On sait que l'ordre d'arrêter Garibaldi envoyé par la poste, n'arriva que vingt quatre heures après le passage de ce dernier.

Corese, 22 octobre 1867.

De Garibaldi je ne sais rien. Vous n'ignorez pas que Menotti est à Scandriglio. J'espère qu'il prendra la route de Rome.

J'ai donné tout l'argent que j'avais en caisse, 6,500 fr; je ne sais comment faire. J'ai télégraphié à Fabrizi, il ne répond pas! Le moment de la révolte approche! (*Siamo ai frutti perdio!*)

L'agent politique, BUGLIELLI.

D'après une longue dépêche de M. E. Montezemolo, commandant militaire à la Spezzia, ce dernier, sur la présentation d'une dépêche chiffrée du ministre de la marine, a remis au député Cadalini (de l'extrême gauche) 120,000 capsules et 60,000 cartouches à balle. Le tout a été expédié à Florence dans trente caisses de bois et deux barils, sous la dénomination de *minerais*.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

ALLOCUTION DE L'ARCHEVEQUE DE PARIS. —On lit dans la Gazette de France:

A la fin de la sixième et dernière conférence de l'Avent par le R. P. Hyacinthe, Mgr l'archevêque de Paris a adressé à l'auditoire quelques paroles écoutées avec une attention profonde et qui ont produit une vive émotion sur les nombreux spectateurs.

"La conclusion qui se dégage des éloquentes leçons de notre cher prédicateur, a-t-il dit, c'est que les sociétés ne peuvent vivre sans morale, sans le sentiment du devoir, le respect mutuel des droits."

Le grand problème social selon l'éminent prélat, est de trouver une combinaison qui assure à la nation l'exercice juste et modéré de ses droits et qui donne au pouvoir civil une autorité respectée s'exerçant avec équité et modération.

"Là où le respect existe il ne saurait y avoir "trop de liberté; là où le respect manque, il "ne saurait y avoir trop d'autorité, et quand "l'autorité sévit pour assurer l'exercice de son "droit, c'est justice."

Cette déclaration politique a été suivi d'une éloquente apostrophe aux spectateurs, représentant les diverses classes de la société: aux jeunes gens que le prélat a invité à se souvenir de leur mère pour rester pur dans la vie, aux hommes faits qui travaillent à faire les destinées du pays, aux vieillards qui, selon les paroles de l'archevêque, "ont survécu à bien des révolutions, qui ont vu ce que l'autorité y perd, mais n'ont pas vu ce que la liberté y a gagné." Enfin le prélat a conclu par une prière fervente à Dieu qu'il a supplié de protéger la France, cette sœur aînée de l'Occident," de la protéger dans la paix et dans la guerre, "*quand elle ne pourra plus l'être évitée.*"

Beaucoup de spectateurs ont saisi avidement ces dernières paroles, et nous en avons entendu plus d'un demander, pendant que la foule s'écoulait, si l'éminent archevêque avait été chargé de nous faire une déclaration de guerre, et s'il faudrait bientôt passer de l'enceinte de Notre Dame dans celle des camps et sur les champs de bataille.

On se rappelle qu'au milieu d'un banquet pacifique récent, M. Haussmann a fait luire l'épée de la France aux yeux de l'Europe.

Nous ne pouvons nous empêcher de signaler la contradiction du langage tenu par de si hauts dignitaires avec celui du chef de l'Etat qui ne parle que de paix et de concorde dans les occasions solennelles où il s'adresse à la France et à l'Europe.

L'OPINION EN ALLEMAGNE.

On lit dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*:

"Il était dans la nature des choses que la discussion du Corps Législatif sur l'organisation de l'armée française fît renaître les appréhensions de guerre de certaines gens que déjà le son de quelques paroles consterne au point qu'ils ne voient plus par qui et dans quel but ces paroles ont été prononcées, et qui attachent plus de poids à des assertions ridicules qu'aux exposés les mieux raisonnés d'hommes spéciaux et d'hommes d'Etat comme MM. Niel et Rouher. Vis-à-vis d'esprits craintifs de ce genre, il faut rappeler de nouveau que la discussion d'une nouvelle loi sur l'armée ne saurait créer un motif de guerre, quand ce motif n'est pas déjà donné par la situation, et que les peuples et les gouvernements du dix-neuvième siècle ne sont pas tellement disposés à régler leurs relations entre eux d'après les idées excentriques que le premier venu peut émettre, mais d'après les principes de la raison et de l'intérêt matériel.

"Or ces principes commandent d'une manière impérieuse à l'Allemagne et à la France de cultiver avec intelligence les arts de la paix et les relations commerciales, et de moissonner ainsi les fruits que leur assure leur situation actuelle, forte intérieurement et exempte de tension politique extérieure.

"On fait un mauvais compliment aux deux peuples lorsque, tout en vantant leur capacité de se gouverner intérieurement eux-mêmes, on leur attribue pour seul principe de la politique intérieure la volonté de se tirer des coups de fusil à tout propos.

"Le parti des chauvins n'a pas de terrain en France si le gouvernement a des intentions pacifiques, et il n'y a aucune raison de douter de cela. On ne devrait pas juger la politique du gouvernement et du grand peuple par les assertions dépourvues de tact d'une feuille de province ou par les sorties caustiques d'un orateur qui vise à la popularité."

On lit dans la *Gazette nationale* de Berlin:

"Ce que le maréchal Niel considère comme des exigences exagérées n'est pas seulement accompli dans la Confédération du Nord, mais les Chambres des Etats méridionaux ont aussi, dans les derniers temps, donné leur assentiment à l'établissement du service militaire universel, et, par suite, aux transformations radicales qui ont tellement effrayé le Corps-Législatif français que le gouvernement français n'a pas même osé les lui proposer.

"L'histoire des Etats de l'Allemagne méridionale ne contient pas ces traditions de gloire que M. Thiers invoque constamment, et qu'il voudrait que son pays renouvelât. Mais bien que le Sud ne soit rattaché au Nord que par des liens très relâchés, toutes les classes de la population s'y sont montrées prêtes à défendre l'inviolabilité de l'ensemble de l'Allemagne au prix de leur fortune et de leur sang.

"Tant qu'une différence si tranchée séparera le système militaire français de celui de l'Allemagne, nous n'aurons pas à craindre nos voisins. Même après la mise en pratique de leur nouvelle organisation, nous aurons vis-à-vis d'eux dans toute guerre défensive le sentiment rassurant de la supériorité. C'est là qu'est la meilleure garantie de la paix pour 1868."

L'armement des places fortes en France.

La question de l'armement des places fortes étant agitée de nouveau par un certain nombre d'organes de la presse, nous croyons utile de revenir sur les faits que nous avons déjà donnés, et y ajoutant quelques explications nouvelles.

La création des canons rayés à grande puissance oblige tous les Etats, sans exception, à modifier le système de fortification adopté par eux depuis de longues années. L'Angleterre est entrée une des premières dans cette voie, et nous avons déjà cité les travaux défensifs commencés par elle sur plusieurs points de son territoire, notamment à Portsmouth, à Portland, à Plymouth et à l'embouchure de la Tamise.

L'Allemagne, avant les événements de 1866, avait déjà fait sur la question des études très approfondies; mais, depuis cette époque, elle est entrée dans la voie de la réalisation, et le budget de la confédération du Nord porte des allocations destinées à modifier un certain nombre de places fortes. La Prusse, qui a provoqué cette mesure, a eu soin de désigner parmi ces places celles qui intéressent le plus sa propre défense.

Les Etats du Sud, composés de la Bavière, du Wurtemberg, d'une partie de la Hesse Darmstadt et du grand duché de Bade, se sont réunis en conférence militaire à Munich, au commencement du mois de décembre, et leurs délégués ont employé plusieurs séances à l'examen de la question des fortifications, qui été agitée déjà lors des négociations relatives aux traités spéciaux avec le gouvernement prussien.

L'Autriche, la Russie, la Suède, le Danemark et la Hollande ont pris des mesures analogues, et vont consacrer à de nouvelles fortifications une partie des ressources comprises dans leurs budgets militaires. Enfin, les Etats du sud de l'Europe, tels que l'Espagne et l'Italie, ont mis de leur côté à l'étude cette importante question.

Non seulement la France, au milieu de cette situation générale, ne pouvait pas rester en arrière, mais elle devait apporter dans l'application des nouveaux moyens défensifs son esprit d'initiative et les ressources immenses qu'elle possède, ressources qui sont en rapport avec la position éminente qu'elle occupe dans le monde.

La plupart de nos places, construites ou rectifiées par Vauban, prêtaient aux travaux qu'il s'agissait d'entreprendre, car ce grand homme, prévoyant l'avenir, avait dirigé le tracé des ouvrages exécutés par lui, de manière à ce qu'ils pussent être facilement modifiés dans leurs détails. Il savait que les principes généraux sont immuables, mais que leurs applications doivent suivre les progrès du temps et les découvertes qu'il amène.

Les principales modifications apportées dans nos forteresses ont pour but, dit-on, d'augmenter sur quelques points l'épaisseur des murs et d'exécuter certains travaux spéciaux ayant pour but de soustraire les maçonneries des remparts aux vues du dehors ou de construire des abris voûtés indispensables pour protéger, contre les feux plongeants, les défenseurs, les poudres et les approvisionnements de toutes sortes. Indépendamment de ces modifications, quelques travaux neufs ont dû être entrepris dans plusieurs villes que nous avons mentionnées, notamment à Lille, à Toulon, à Metz, à Maubeuge, au Hâvre.

Indépendamment des travaux de construction dont les places fortes sont l'objet, leur armement a été ou va être modifié et augmenté au moyen des nouvelles pièces rayées à grande puissance dont nous avons donné la description.

Il résulte des explications qui précèdent que la France, obéissant à la nécessité reconnue par toutes les nations de modifier la construction de ses places fortes, l'a fait, comme c'était son droit et son devoir, sur une très vaste échelle, et que dans un temps rapproché elle sera, au point de vue défensif, dans une situation formidable.

Nous ajouterons que cette mesure militaire n'est qu'un acte de haute prévoyance, et nous rappellerons que Vauban, en soumettant à Louis XIV le plan des douze places de ceinture que son génie avait conçues, faisait remarquer au roi que le système qu'il lui proposait était le meilleur moyen de se faire respecter des étrangers, mais qu'il espérait que la plupart de ces places traverseraient des siècles sans avoir besoin de tirer un coup de canon.

(*Patrie.*)

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Arrivée de Jefferson Davis à Jackson.

Un nègre condamné dans l'Indiana pour son mariage avec une blanche.

Un Juge de la Cour Suprême menacé d'accusation.

Bruit de cette affaire au Congrès.

Un emprunt pour les planteurs du Sud.

Discours de Hendricks.

Sa prédiction.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 30 —Maring Ward, chef fénian, a été arrêté à Cork hier soir.

Le Rév. Newman Hall, dans une adresse prononcée au Tabernacle, a pressé Lord Stanley d'en finir promptement avec l'affaire de l'Alabama.

Berlin, 30.—Twesten, le membre du Parlement, arrêté il y a quelque temps pour langage inconvenant dans les débats, en est quitte pour une légère amende.

On pense que la position prise par le parlement que les membres ne doivent pas être tenus pour responsables dans aucun autre lieu des paroles prononcées dans le débat n'a pas pu contribué à cette punition simplement nominale.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 30. — Le nouveau ministre anglais est arrivé.

CHAMBRE.—Les secrétaire du Trésor est invité à donner des informations sur la taxe du Revenu.

Schofield, se levant pour une question de privilége, présente une résolution relatant qu'hier l'*Express* du soir publiait le fait qu'un des juges de la Cour Suprême avait déclaré ouvertement qu'une majorité de cette Cour pensait que les actes de reconstruction étaient inconstitutionnels et que la Cour déciderait ainsi, chargeant le comité judiciaire de s'enquérir si l'article était vrai et si les faits constituaient un délit de nature à justifier la Chambre si elle présentait des articles de mise en accusation. Adopté. Pour, 97; contre, 57. La résolution concerne le juge Field.

Le bill protégeant les citoyens à l'étranger, est repris. Nombre d'amendements sont présentés, ce qui prouve une grande diversité d'opinion sur cette matière.

Un bill est présenté pour prendre possession de la barre connue sous le nom de Passe à Loutre, à l'entrée du Mississipi et pour construire un canal. Référé au comité du commerce. La Chambre s'ajourne.

Washington, 30. — La résolution présentée par Schofield a causé beaucoup d'excitation à la chambre, ce matin.

Les démocrates de tous les côtés de la chambre ont rivalisé de zèle pour parler contre la résolution. M. Eldridge a dit que c'était une autre mesure honteuse de ce Congrès.

Aucun nom n'était donné dans la résolution, les démocrates ont tâché d'avoir le nom du juge pour l'y mettre, mais aucun d'eux n'a présenté l'amendement nécessaire, bien que le nom du juge Field fut mentionné comme celui du magistrat menacé d'accusation suivant une assertion de la *Gazette* de Baltimore. Le débat a été coupé court par un appel pour la question préalable.

SÉNAT.—Le Sénat a repris en considération le bill sur la reconstruction des Etats

Le comité de conférence sur la taxe imposée au coton, a fait un nouveau rapport pour relever des droits d'importation les cotons venant de l'étranger, à dater du mois de novembre, 1868. Puis le Sénat s'est ajourné.

Washington, 30. — Le Président a nommé Robert H Kerr, marshal des Etats-Unis pour le District Occidental de la Pennsylvanie, et Geo. Stubblefield, avocat du District des Etats Unis pour le District Central du Tennessee.

Dans le discours qu'a prononcé aujourd'hui Hendricks, sur la question de mettre en liberté le chef de la rébellion, il a dit: que l'on passe d'abord une loi pour faire pendre Jefferson Davis—il n'y aura pas de difficultés à cela. On pourra trouver ce pouvoir dans les clauses qui garantissent une forme de gouvernement républicain, c'est un des pouvoirs qui sont clairement définis.

Hendricks a dit en conclusion: Je conviens avec Norton que la colonne de reconstruction est de l'ordre composite. Elle est formée de blocs solides du despotisme autrichien; au dessus, une vaste masse de matériaux africains avec des fragments de notre Constitution; mais tout cela ira bientôt en ruines et à la place on verra 37 colonnes de pur marbre blanc.

Thornton doit conserver les attachés à la légation anglaise.

Le bill des appropriations pour l'année 1869 comprend une somme de $100,000 pour les jugements que pourra rendre la Cour des réclamations; pourvu que tout jugement rendu sur une réclamation excédant $3,000 ne soit payé à l'avenir, sans avoir préalablement obtenu la sanction du Congrès.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, 30—La convention a adopté une résolution requérant le général Gillem d'émettre un ordre pour le payement de la taxe spéciale.

A été adoptée également une résolution chargeant le comité sur les ordonnances de rapporter une ordonnance pour annuler toutes les lois faites depuis l'adoption de l'ordonnance de sécession.

CONVENTION DU CONNECTICUT.

New Haven, Cont., 30. — La convention démocratique d'Etat a formé un ticket à la tête duquel est English.

Les résolutions adoptées endossent le président Johnson.

CONVENTION DE LA GEORGIE.

Atlanta, 30 —Convention—Une résolution a été présentée aujourd'hui pour demander au Congrès de prêter aux planteurs du Sud $30,000,000 qui seront garantis par hypothèque.

Sept sections du bill des droits ont été adoptées, aucune d'un intérêt spécial.

Il y a une grande activité dans les cercles politiques radicaux, et des meetings de comtés pour nommer des candidats à la place de gouverneur sous la nouvelle constitution sont convoqués dans cette section de la Georgie.

Le bruit se répand que le général Meade a demandé son rappel.

NOUVELLES DIVERSES.

New-York, 30—Le steamer Wezer a pris $127,000 en espèces, aujourd'hui pour Brême.

Le steamer Niagara, de la ligne de Richmond, a été saisi aujourd'hui pour fraude de la loi sur le revenu.

Indianapolis, 30—Un nègre, nommé Lewis Washington, a été condamné à une amende de $2,000 et à 2 ans d'emprisonnement pour s'être marié à une femme blanche. Le fait s'est passé dans l'Indiana.

Selma, 30—Conformément à la recommandation de la dernière conférence d'Etat, ce jour a été consacré au jeûne et à la prière. Les principales maisons de commerce ont été fermées.

Les journaux *Times* et *Messenger* ont fait fusion, le *Times* ayant été acheté par M. J. Williams & Co.

Jackson, 30—M. et Mme Jefferson Davis sont arrivés ici hier soir et sont les hôtes du gouverneur Humphrey.

Le sergent Gilbert H. Bates, arrivé ici aujourd'hui, a été reçu avec bienveillance par les citoyens et a été traité partout jusqu'ici avec cordialité. Il partira demain matin pour l'Est.

Chicago, 30—Un autre feu a détruit hier soir un bloc de bâtisses en bois. Une femme a péri et douze familles sont sans asile. Perte, $30,000. On croit que ce feu est l'œuvre d'un incendiaire.

MARCHÉ DE LA HAVANE.

La Havane, 29—Change sur Londres, 13 de prime. Sur les Etats-Unis, circulation, 28 et 29 d'escompte. Pour or, de 1 1/4 de prime à 3 1/2.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 30 au soir—Bons, 72 1/2.

Liverpool, 30—Coton plus ferme. Vendu aujourd'hui, 18,000 balles. Uplands, 7 7/8; Orléans, 8 1/8.

MARCHÉS AMÉRICAINS

New-York, 30—Coton, amélioration de 1/4 à 1/2. Vendu 6,000 balles middling à 19. Farine sans changement. Fonds publics solides à la clôture. Or 140 3/4 à 140 7/8.

New-York, 30—5.20, avec coupons 111 1/8; 10 40, 104 1/4; 7.30, 107 7/8. Argent facile à 4 et 6 p. 0/0. Sterling 109 5/8. Or 140 3/4, 140 7/8. Actions animées.

Louisville, 30—Tabac plus ferme. Vendu 95 boucauts de 5 à 6 de commun à medium. Coton 16 à 16 1/2. Farine superfine 7 50. Saindoux 13 1/2. Porc 25. Whisky nominal.

Cincinnati, 30 — Farine sans changement. Bacon 9 1/4. Côtés 16 1/2. Saindoux 13 1/2. Beurre et fromage, calmes et sans changement. Graisse calme.

St Louis, 30. — Tabac actif aux pleins prix. Porc 21 Bacon, plats-côtés 11 1/2. Saindoux ferme, 12 1/4. Temps clair. Il dégèle au soleil.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIÈRES.

Pittsburg, 30 — Descendant le Mississippi, l'Indiana et le Groesbeck.

Louisville, 31—La rivière baisse lentement avec 6 pieds 8 pouces dans le canal.

Temps clair et se radoucissant. Thermomètre 25.

Cincinnati, 30. — La rivière est stationnaire. Temps clair. Thermomètre, 18.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Inconstitutionnalité des lois de reconstruction.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 29.—L'*Express* de ce soir dit que dans une réunion particulière de gens appartenant aux deux partis politiques, un des juges de la Cour Suprême a parlé librement sur les mesures de reconstruction du Congrès et a déclaré, en termes positifs, que toutes les lois étaient inconstitutionnelles et qu'il était certain que la Cour les déclarerait telles. Quelques-uns de ses amis, lui ayant fait observer qu'il était tout fait indiscret de sa part de s'exprimer ainsi, le juge a répété ce qu'il avait dit d'une manière encore plus haute et plus assurée.

Mc Morgan a présenté au Sénat, aujourd'hui, un bill qui a été référé au comité judiciaire pour mettre les Cours à même de décréter que les corporations formées pour le sauvetage sont sur le même pied que les individus en matière de réclamations pour sauvetage et que le droit est le même pour les recouvrer.

Le correspondant du *Baltimore American* lui écrit d'Annapolis que l'avocat général Jones a exprimé au gouverneur Swan l'opinion, non encore rendue publique, que le bill des droits civils est inconstitutionnel.

Il soutient que les lois du Maryland sur l'apprentissage des nègres sont constitutionnelles et que la Cour de Circuit n'a aucune juridiction sur l'affaire où le juge-président Chase a prononcé un jugement contraire.

New-York, 29 — Par le câble — Paris, 29—Pendant le débat au Sénat sur le bill de l'armée, M. Chevalier s'est opposé au bill pour des raisons de paix, mais il a dit que toute l'Europe s'unirait pour résister à la Russie et à l'Amérique, dont l'accroissement de puissance rapide menace le monde.

Le maréchal Niel a traité ces vues d'absurdes, attendu qu'elles ont été réfutées par chaque événement depuis la guerre de Crimée. Le bill a finalement passé au Sénat.

On redoute un coup d'Etat en Italie. Ses relations avec la France sont moins cordiales. La Prusse soutient le pouvoir temporel du Pape, pour concilier ses sujets catholiques.

Un concile catholique général sera certainement convoqué à Rome pour novembre prochain.

Florence, 29 — L'*Unità Cattolica* dit qu'un agent du gouvernement américain est arrivé à Rome pour une mission secrète où il doit être appuyé par l'amiral Farragut, qui arrivera bientôt.

Charleston, 29—Les propriétaires et éditeurs du *Mercury* ont été exclus aujourd'hui de la convention. Cette mesure a été prise pour éviter des bris de paix et des collisions personnelles dans la salle des délibérations.

On été présentées des résolutions pour faire acheter par l'Etat toutes les terres offertes qui seront vendues aux occupants actuels. Les résolutions demandent aussi au Congrès d'allouer la taxe collectée sur le coton, dans la Caroline du Sud, environ $300,000, à l'achat de la terre qui sera vendue au pauvre.

Une ordonnance établissant une taxe pour le payement des frais de la Convention et s'élevant à $15,000 a passé.

Raleigh, 29—Des résolutions sont adoptées pour autoriser le comité à effectuer un emprunt de $10,000 pour payer les frais de voyage des membres.

Paris, 30—La Bourse a une tendance à la hausse.

Liverpool 30, Après-midi—Coton actif.

Naples, 29—Le côté du Vésuve en face de la porte de Castello Nuevo, une des fortifications de la ville, s'est éboulé en enterrant plusieurs maisons et des voitures qui passaient et a couvert la route de rocailles. Le nombre des personnes qui ont péri est inconnu.

New York, 30—Coton solide à 18 1/2 à 18 3/4. Or 14? 7/8. Sterling 109 5/8.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—30 janvier.
THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	23	degrés
Midi	33	"
3 heures P. M.	37	"
6 heures P. M.	38	"

GRAND MEETING. — Le comité exécutif d'Etat du parti conservateur et démocrate a décidé dans la réunion de mercredi soir, de convoquer un grand meeting des citoyens de la Nouvelle Orléans pour samedi 8 février. Ce sera, depuis le 21 avril 1862, la première occasion offerte au peuple d'exprimer ses vues sur les soi disant actes de reconstruction. Ce meeting attirera sans aucun doute un immense concours de monde.

ASSEMBLÉE DES CAFETIERS—Il n'y avait pas moins de 300 à 400 cafetiers réunis hier soir à la Salle Nationale, rue Poydras, sous la présidence de M. H. F. Starcken.

Environ 80 nouveaux membres ont été ajoutés à la liste et plus de $100 ont été collectées.

Sur motion, un comité de sept membres est nommé pour conférer avec le Conseil de ville. Ces membres sont MM. Starcken, T. C. Kathman, Louis D. Bauer, Peter Green, James Henry, McGowan, I. Wax et August Schwenk.

Le meeting s'est ajourné à jeudi soir à sept heures, pour recevoir la réponse du Conseil.

FRAUDE CONTRE LES LOIS DU REVENU.—L'assistant-assesseur Jacobs a saisi environ 100 livres de tabac et 1,600 cigares trouvés dans le magasin de M. Fernando A. Gutierez, rue des Champs Elysées No 8, et a arrêté M. Gutierez et ses employés Joseph Frank, Joseph Blanco, John Perez, Andre Blanco et Charles Lamperez sur l'accusation d'avoir fabriqué des cigares sans la licence requise.

Les officiers du Revenu ont saisi aussi une distillerie sur la ligne du chemin de fer de Pontchartrain, à environ un mille de la ville, établie dans un local de Ferdinand Commagère, dans la propriété de Charles M. Greene et de Charles Devaux. Un baril de spiritueux et quelques matériaux de distillerie ont aussi été saisis.

Les parties, dans ces deux affaires, ont été renvoyées, pour être jugées, devant le commissaire des Etats Unis, Urban.

RÉDUCTION DANS LE NOMBRE DES LICENCES.—Si l'on juge de la situation des affaires par le nombre des licences prises pour les cafés et les drays, on en aura une triste opinion. Dans le courant de janvier on n'a pris que 90 licences pour cafés contre 430 l'année dernière à la même époque, et 500 licences pour drays contre 1,150 l'année dernière à la même époque. La hausse exagérée des loyers et l'épidémie sont certainement pour beaucoup dans cette décadence; mais ce qu'il faut compter avant tout comme cause contribuante, c'est la ruine de notre agriculture. Notre port est maintenant, pour ce qui concerne le coton, sur la même ligne que Mobile et Savannah.

VOL. — On est entré dans la maison de la rue Félicité No 247, occupée par MM. Robert W. Estlin et Henry Quitman et on a enlevé une montre d'or, un porte monnaie contenant environ $100, un pot à eau, plaqué d'argent et plusieurs articles de vaisselle plate. L'entrée a été effectuée au moyen d'une pince faite pour atteindre la clef du dehors et la tourner.

ACCIDENT TERRIBLE.—Vers 8 heures, hier matin, Mlle Hattie Hartman, de l'Asile juif rue Jackson, pendant qu'elle était en visite dans une maison au coin des rues Annonciation et Philip, s'est vue tout à coup environnée de flammes, sa robe ayant pris feu au poêle trop près du quel elle s'était placée. Eperdue d'effroi, elle s'est élancée au hasard dans la rue, où elle aurait trouvé une destruction certaine, sans l'intervention de M. P. Monaghan et d'un autre monsieur qui ont pu étouffer le feu en enveloppant Mlle Hattie d'une couverture de laine.

RECORDER NEVILLE.—Manuel Johnson (c), accusé d'être entré en faisant effraction dans une écurie attenante à la maison 234 rue Baronne et d'y avoir volé 2 pardessus et 2 paires de harnais, a été renvoyé devant la 1ère Cour de District. Caution $500.

John Kiney (c), ira passer 30 jours en prison, pour vol.

Subira la même punition, Joe William, coupable d'avoir volé un habit, une paire de pantalons et une paire de souliers.

Aussi Daniel Stevenson pour filouterie.

Monroe Parker (c) payera $25 d'amende pour port d'armes cachées.

George Plummer et Alfred Merritt, accusés par Henry Marks d'avoir commis un vol chez lui, rue des Magasins No 313, a été renvoyé devant la Cour criminelle.

RENVOYÉS DEVANT LA 1RE COUR DE DISTRICT.—Peter Krepple, Chs. Frank, autrement dit Tony, ont été renvoyés devant la Cour Criminelle, sur accusation de vols avec circonstances aggravantes.

Krepple avait fait la connaissance de Mme Miller, qui demeure rue St Ferdinand et vend du grain à la halle française. Mercredi, vers 5 heures du matin, Krepple et Frank sont entrés chez Mme Miller, ont chloroformé ses deux enfants et ont pris $140 en argent et des hardes et de la joaillerie pour une valeur de $300. Un mandat de perquisition a fait découvrir une partie des effets volés dans la maison des prévenus.

Geo. Maillet accusé par François Liverson d'abus de confiance et de détournement, a été transféré à la Cour du recorder Neville pour être jugé, l'offense alléguée ayant eu lieu dans le 1er District.

TROUVÉS COUPABLES. — Plusieurs verdicts ont été rendus hier contre un certain nombre de voleurs parmi lesquels figurent des nègres en première ligne. Nous donnerons les noms et les faits quand le juge aura prononcé les sentences.

CONVENTION—52me jour.—Adoptée une résolution contre les discours qui durent plus de 10 minutes.

M. Burrell offre une résolution portant que les collecteurs des diverses paroisses seront chargés de payer aux délégués de leurs paroisses le montant de leurs mandats, au lieu de remettre l'argent au Trésorier d'Etat, &c...

La Convention refuse d'adopter une résolution défendant à la Législature de passer aucune loi établissant des distinctions entre propriétés de résidents et propriétés de non-résidents.

La discussion sur les articles de la Constitution continue.

L'article 122, qui a été adopté, porte que l'Assemblée Générale ne passera aucune loi requérant des conditions de propriété pour occuper un office.

Une longue discussion s'engage sur l'article 124 qui traite des hypothèques tacites MM. Cooley, Wickliffe, Ludeling, Crawford et Crane, prennent successivement la parole.

La convention termine la séance par l'adoption de l'article suivant sur l'entretien des indigents.

Art. 128. Il sera du devoir de l'Assemblée générale de rendre obligatoire pour chaque paroisse l'entretien de tous les indigents.

La convention s'ajourne à vendredi, à 10 h. A. M.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

LA SITUATION INDUSTRIELLE EN FRANCE.—Une demande d'interpellation doit être présentée au Corps Législatif sur la situation industrielle.

Cet important débat, pour lequel on attend la fin de la loi militaire, sera certainement adopté par la majorité. Parmi les éléments de la discussion, on parle de chiffres apportés par M. Pouyer-Quertier, qui occupait dans la Seine-Inférieure six mille ouvriers, qui a d'abord dû supprimer le travail de nuit, puis n'a plus fait travailler que quatre fois par semaine et se voit à la veille d'économies forcées plus graves encore

Les villes de Roubaix et d'Elbeuf disent avoir perdu des sommes considérables en 1866 et 1867, ce qu'elles attribuent au traité de commerce avec l'Angleterre. Il faut rejeter ces malheurs sur les causes de stagnation qui pèsent sur toute espèce d'affaires. Le gouvernement ne sera pas en peine de prouver que le traité n'y est pour rien, qu'au contraire sans lui la situation eût été bien plus mauvaise encore.

ECHOS PARISIENS—Nous lisons dans une chronique:

On parle, mais ceci me paraît bien prématuré, si ce n'est pas complètement inexact, de projets qu'aurait l'Impératrice d'unir le prince impérial à l'une des filles de la duchesse d'Albe.

Quelques cancans de ci, de là, pour n'en pas perdre l'habitude. La création d'un second Théâtre Italien dont je vous avais déjà entretenu il y a quelques mois, est remise à l'ordre du jour. Un seul Théâtre-Italien a bien du mal à se suffire à lui-même, est-ce bien l'occasion de crier bis?

Dans les mêmes parages on a annoncé sur la place la nouvelle du mariage de la Patti avec M le marquis de Caux. Je crois savoir que la rumeur n'a pas plus de fondement cette fois ci que les autres. Il y a comme cela dans le torrent circulatoire des échos de Paris un certain nombre de bruits qui reviennent périodiquement. Le chroniqueur les a dans un tiroir où il fouille les jours de disette.

Pendant trois ou quatre ans, la mode fut de tuer M. Viennet, puis de convertir M. Guizot, puis de faire entrer telle ou telle actrice du Vaudeville ou du Palais Royal dans un couvent Aujourd'hui, on marie la Patti. Ces fantaisies ne tirent pas à conséquence et la diva ne s'en doute même pas.

Ceux qui l'entourent ont en effet adopté pour principe de ne lui laisser lire aucun journal. Si l'on t'y attaquait, lui dit parfois son beau frère, cela te mettrait en colère; si l'on t'y louangeait, cela te donnerait trop de confiance en toi et t'empêcherait de travailler, donc....

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, soir, 30 janvier.

Le marché monétaire n'a pas changé; il y a, cependant, moins de demandes aux banques. Dans les rues, les taux sont les mêmes, c'est-à-dire 1 1/4 à 1 1/2 par mois les bons billets et 12 à 15 par an les billets hypothécaires.

L'or a ouvert à 139 et, après s'être vendu à 138 3/4 et à 139 1/2, a clos à 139 à 139 1/4. Les transactions embrassent: $2,000 à 138 3/4; $1,000, $2,000 et $18,000 à 138 7/8; $10,000 à 139 1/8; $5,000 à 139 1/4; $25,000 à 139 1/4 à 139 1/2. Un check de $20,000 en or, sur New York, a passé à 1/4 de prime et un de $25,000 à 1/2. Nous avons remarqué un peu de spéculation au Board, hier soir, et dans les rues aujourd'hui. —10,000 piastres mexicaines se sont vendues à 2 5/8 de prime en or. Les demi-piastres américaines sont cotées à 132.

La quantité et les ventes de change étranger ont été limitées. Les seules ventes (annoncées) de sterling sont: environ, 2000 livres, connaissement) à 151; une autre petite somme au même taux; une somme ordinaire en clear à 151 1/4; 3000 livres No 1 à 152 3/8 et 3000 livres (1000 et 2000) à 152 1/2. Le No 1 peut être coté à 151 1/2 à 152 1/2, connaissement et clear et le change de banque à 153 à 154. Dans le change sur France, une somme ordinaire en connaissement No 1 à 3 73 3/4 et 100,000 francs à 3 72 1/2. Le marché peut être coté à 3 75 à 3 70 le commercial et 3 65 le change de banque.

Le change américain n'a guère varié. Les banques ont encore tiré sur New York à 3/8 d'escompte, mais la demande a été faible sur les comptoirs. Les ventes de commercial sont: $3,000 sur New York, à vue, à 1/2 d'escompte, $13,000, $20,000 et $25,000 à 9/16; $10,000 sur Boston, à vue, au même taux; $32,000, en trois sommes, $30,000 et $60,000 à 5/8; $5000 à 3/4 Ces cours indiquent une nouvelle tendance en faveur des acheteurs.

Il ne s'est pas vendu d'actions.—2 bons de la ville, émis en faveur de chemins de fer, avec le coupon de mai, se sont vendus à 65.

Les billets de la ville ont été plus recherchés aux cours antérieurs $1000 en gros billets se sont vendus à 13 3/4 d'escompte, $1000, en deux sommes, à 14, $3000 à 14 3/8 et $2000 à 14 1/2. Les petits billets se sont vendus à 4 1/2 à 5 1/2 et ont été un plus fermes. Les billets de l'Etat se sont vendus en petites sommes à 28 à 29 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi soir, 30 janvier 1868.

COTON.—Les ventes opérées aujourd'hui ont embrassé un montant de 4750 balles, écoulées à des prix plus pleins, particulièrement les meilleures qualités. Nous cotons à présent ordin. 14 3/4 à 15 1/4 good ordinary à 16 1/4 à 16 3/4, low middling à 17 3/4 à 17 3/4, middling à 18— à 18 1/4, strict middling à — à 18 3/4 cents. L'approvisionnement offert était faible à l'ouverture du marché et les facteurs ont demandé des prix plus pleins, mais comme la demande a été stimulée par les télégrammes reçus de New York, le mouvement a montré un haut degré d'animation et a eu même temps amené des ventes qui ont formé le montant dont il est parlé plus haut. Les prix ont exhibé quelqu'irrégularité, mais, en somme, la tendance a été plus en faveur des facteurs, le low middling s'étant appuyé sur les chiffres les plus élevés et le middling ayant montré une amélioration qui s'accorde avec les cotes ci-dessus.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	4051	
" précédemment	380124	384175
		399431
Expédié aujourd'hui	11744	
" précédemment	293782	305526
Stock en mains		93905

TABAC.—Rien qui vaille la peine d'être cité n'a transpiré sur le marché au tabac, aujourd'hui. Les cotes n'ont éprouvé aucun changement. Pas d'arrivages d'envois. Pas d'exportation.

SUCRE ET MELASSE. Les arrivages d'envois sont sur la décroissance et il ne nous est venu ce matin que 101 boucauts de sucre et 96 barils de melasse, le tout ayant été vendu à des prix pleins et ce, aussitôt débarqué. Cotes: 7 3/4 à 9 c la livre d'inférieur, 9 3/4 à 10 3/4 pour le commun, 11 3/4 à 11 3/4 c le bon commun, 12 3/4 à 12 1/2 pour le fair, 12 5/8 à 12 3/4 pour le good fair, 13 à 13 3/4 pr le fully fair, 13 1/2 à —— la prime, 14 à 14 1/4, pour la qualité de choix, 14 3/4 à 14 3/4 pour, le jaune clarifié, 15 1/4 à 15 3/4 le blanc et 11 3/4 à 11 3/4 c pour le seconde. Melasse inférieure, 50 à 55 c le gallon, commune 60 à 65 c, fermentée, 60 à 80 c, prime, 80 à 82 1/2 c, recuite 72 1/2 à 80 c. Un lot de 300 barils de melasse recuite, de Boston s'est vendu à des conditions privées.

REMARQUES—Il n'y a pas eu d'arrivages de l'Ouest depuis plusieurs jours et il n'y en aura pas d'ici à quelques jours. Le débarcadère est tout à fait dépourvu de produits et de provisions et les stocks en magasin sont faibles et presque épuisés.

FARINE La demande est bornée à cause de la faiblesse du stock de l'article et de la pauvreté de l'assortiment en main et les prix sont en hausse. Vente, aujourd'hui de 2000 barils dont 350 de fine à $9 75, 100 et 200 de superfine à $10 25, 50 de simple extra à $10 75. 100 et 200 de double extra à $11, 100 de triple extra à $11 62 1/2, 100 et 150 à $12 50, 100 à $13 50, 50 d'extra de choix à $11 75, 100 $15 50 et 350 à des conditions privées. Les détenteurs demandent actuellement $10 50 à $10 75 pour la superfine et $11 25 à $11 50 pour la double extra.

MAIS—Il n'y a pas de maïs au débarcadère et le stock en magasin est faible, la demande est active et les prix de l'article ont haussé de 5 c le boisseau. Ventes, aujourd'hui de de 5275 sacs dont 900 de jaune et de jaune mélangé, 1000 de blanc, 750 et 500 de blanc et 100 de jaune à $1, 250 de jaune, 100 do, 900 et 125 de blanc à $1 05 et 150 à $1 07 1/2 le boisseau.

AVOINE—Le marché a été meilleur et plus ferme aujourd'hui. Ventes de 1200 sacs, dont 200, 200, 300 de prime de l'Ouest à 84 c, 580 à 85c le boisseau.

SON—Le son se vend en petits lots à $1 85 les cent livres.

FOIN—Le bon foin de l'Ouest se vend à $24 le tonneau.

PORC—Le stock sur la place est faible et n'est que dans quelques mains. La demande est active et les prix ont haussé de $1 25 à $1 50 le baril. Hier soir, sans avis préalable, 100 barils de mess se sont vendus à $23 50 le baril, et 100 à $23 75 le baril. Aujourd'hui il s'est vendu 425 barils de mess, dont 100, devant arriver, écoulés à $23 75, 25 et 50 à $24, 50 à $24 25, 50, 100 et 50 à $23 50 le baril. Tous les détenteurs en demandent $25 le baril, prix qui est celui du détail.

SAINDOUX—Le marché est presque dépourvu de prime et de choix lesquelles qualités sont en demande. Un lot de 25 tierçons s'est vendu à 13 1/2 et un autre de 50 à 13 5/8 c la livre. Les détenteurs demandent 14 c. L'article en barillet se détaille à 16 c et en tierçons 14 c la livre.

BACON—Le stock d'épaules et de côtés est faible—la demande est bonne et les prix ont haussé de 1/4 à 1/2 c—10 b. d'épaules vendues à 10 1/4 c. Dans le détail, il se fait un commerce actif de l'article à 10 3/4 à 11 la liv d'épaules, 13 à 13 3/4 c les côtés clear ribbed, 13 1/2 à 14 les côtés désossés et 12 à 17 c les jambons passés au sucre. 10 tierçons du jambons passés au sucre, vendus à 16 c la livre.

VIANDE VERTE—Un lot de 10 barriques d'épaules s'est vendu à 9 1/4 c la livre. Détail à 10 cts.

RIZ DE LA LOUISIANE—Ventes de 250 barils en lots à 3 à 5 c 6 pour l'inférieur, 6 1/2 à 7 1/4 c pour l'ordinaire, 8 1/4 à 9 c pour le prime et 9 3/4 à 10 3/4 c la livre de riz de choix. Le marché manque de prime et choix.

GRAINES DE COTON—Ventes de 800 sacs de graines de 1867 à $12 le tonneau.

CHANDELLES DE STAR—Hier 30 caisses, 12 onc, vendues à 16 1/2 c la livre.

BEURRE—Un lot de 10 frequins de beurre de l'Ouest s'est vendu à 35 c la livre et un autre de 12 frequins de Goshen à 50 ct.

FRET—Il ne s'est opéré aucun changement notable sur ce marché depuis notre dernier rapport et les taux continuent les mêmes. Nous cotons: coton sur steamer pour Liverpool 1d la livre, pour N-York 1 à 1 1/8 Boston 1 1/4 à 1 3/8 c. Philadelphie 1 1/4 à 1 3/8 c, tabac pour New York $10 le boucaut, sucre $5 le boucaut, melasse $2 le baril, farine 80 c le baril et mais 20 à le baril. Sur voiliers, les taux sont 19/32 à 5/8 d coton pour Liverpool; 17/16 c pour le Havre et 1 3/8 ct pour Brême, pour New York 1 c et Boston 1 1/8 c par livre de coton, $3 par boucaut de tabac pour New York, 80 c le baril de farine pour New York et Boston; $1 25 pour le Havre et 15 d le boisseau de mais pour Liverpool.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 30 janvier 1868

Arrivé, hier—210 bœufs du Texas, 19 veaux et veaux d'un an, 4 vaches à lait.

Vendu—190 bœufs du Texas, 9 bœufs de l'Ouest, 19 veaux et veaux d'un an, 133 cochons, et 275 moutons et 11 vaches à lait.

A vendre—264 bœufs du Texas, 35 bœufs de l'Ouest, 13 veaux et veaux d'un an, 961 cochons, 160 moutons et 37 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net	— $ à — 12
do do 2me qualité, do	— 8 à — 9
Bœufs du Texas, 1re qua., par tête	40 50 à 50 50
do do 2me qualité, par tête	25 — à 35 —
do do 3me qualité, par tête	10 — à 20 —
Cochons par liv.,	— 7 1/2 à — 8 1/2
Moutons 1ère qualité par tête	4 00 à 6 00
do 2me do do	2 50 à 3 00
do 3me do do	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— à —
Vaches à lait, de choix, par tête	80 — à 125 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à 80 00
Veaux de lait par tête	11 50 à 15 00
Veaux d'un an, par tête	14 — à 16 00
Chèvres par tête	1 50 à 4 00

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré samedi 1er février 1868 à 8 heures précises du matin, à l'église Ste-Marie, rue de Chartres, entre Ursulines et Hôpital, en mémoire de feue MARIE LOUISE GURY, épouse de Ernest Richard.

Les amis et connaissances des familles Gury, Richard et Pélanné sont priés d'y assister, sans autre invitation.

30janv—3 De la part de son mari.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1868.
UNE élection de neuf directeurs de cette banque, par les actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, au local de la banque, No 37 de la rue du Camp, le LUNDI 10 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
Par ordre, L. BERNARD, Secrétaire.
31 janv—au 10 fév

Confiserie à vendre.
A VENDRE, la confiserie établie rue du Camp, 275. Le site confiserie existe depuis 15 ans; on la vendra bon marché pour du comptant. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 31 jan—3f

Avis.
UN procès en séparation de corps et biens étant pendant entre ma femme JOSEPHINE CAILLIER, et moi, je donne avis par les présentes au public de ne pas faire crédit à la dite Joséphine Caillier, en mon nom, voulant n'être responsable d'aucunes dettes qui seraient contractées par elle.
AUGUSTE TIONIERÉ, 132, rue de Chartres. 31 jan—3f

Egaré ou volé.
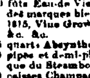
Un gros chien "setter" blanc et puce, l'extrémité de la queue coupée. Il répond au nom de BUFF. La personne qui le ramènera au No 111 de la rue de l'Esplanade, recevra une récompense de cinq piastres. 31 jan—2f

Divers! Divers!
10,000 Caisses Vitres françaises, grandeurs assorties.
300 barils de Bi Carbonate de Soude,
30 tambours Soude Caustique,
2000 onces Quinine de Pelletier,
3 caisses Indigo de Madras, belle qualité,
250 barriques Vin Rouge de Bordeaux, diverses qualités,
500 caisses Vin Rouge de famille, Alfred Morton,
150 fûts Eau-de-Vie de Cognac de toutes vendanges, des marques bien connues qui suivent: Castillon 1815, Vine Growers Company, Julien Laferrière, &c. &c.
5 quarts Absynthe Ed. Pernod,
8 pipes et demi-pipes Genièvre de Hollande, marque du Steamboat de Rynebende,
100 caisses Champagne Ove Gibert, qualité extra,
A vendre par WM. H. VREDENBURGH & NEPHEW, Commissionnaires-généraux et importateurs, No 23, rue Peters, près celle de la Douane.
30 jan—6f

Pâtes d'Italie! Pâtes d'Italie!
300 caisses macaroni blanc,
200 caisses vermicelli jaune, très fins,
100 caisses pâtes assorties.
Reçus de Gênes par voie de New-York, en débarquement du navire Lorenzo, et à vendre par ANT. LANATA. 9 & 11 rue Jefferson, entre Chartres et Vieille Levée.
30janv—4f

AVIS. Aux contribuables—Taxes d'Etat.
TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1867 et la licence de 1868 sont prévenues que la dite taxe et la dite licence doivent être payées, au bureau du soussigné, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. H. BENSEL. Percepteur des taxes d'Etat pour le 4me District. Bureau coin Adèle et Levée.—4me District. 29janv 20

MERCHANTS' EXCHANGE. (BOURSE DES NÉGOCIANTS)
166........Rue de la Commune........166
(Près Carondelet.)
ON trouvera constamment à la buvette, les meilleurs vins liqueurs, ale porter, &c.
Un lunch chaud sera servi tous les jours, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
30 jan—3m FRANK HERBER Directeur.

VOLÉ dans le bureau No 11 de la rue St-Pierre, une boîte en ferblanc contenant plus de $1,700 en billets du Trésor des Etats Unis deux pièces en or de 20 francs, une montre patent lever en argent et les billets suivants: Un billet de $1,000, tiré à la Nouvelle-Orléans, par F. J. Woesner, à un an de date, à l'ordre de Ch. Schoppe; 2 billets de $500, datés Nouvelle-Orléans, juillet 1865, payables respectivement à 18 et 24 mois de date, tirés par Ch. Metne, à son propre ordre et endossés par lui; un billet de $1,500 tiré par Tho. J. Paine, à son propre ordre et protesté à New-York pour cause de non paiement; 10 billets de $50 tirés par H. Winteler, à l'ordre de Henry Licks, de la Nouvelle-Orléans; 2 billets de $1,000 datés de la Nouvelle-Orléans, à un et deux ans de date, portant 8 pour cent d'intérêt et hypothèque, d'après un acte pardevant O Morel, notaire public, le 17 janvier 1866 tirés par Ernest J. Wenck à son propre ordre et endossés par lui, lesquels billets ont été payés; une traite de $500 en or, tirée par Ed. Tinchant, en faveur d'Antoni, de Galveston (Texas), laquelle traite a été protestée, pour non acceptation en 1867; un reçu d'une traite de Hanewinkel, pour $1,800, en faveur de H Weber: 2 billets, l'un de $390 et l'autre de $470 tirés par Jean Dion, à son propre ordre et endossés par lui, portant intérêt de 1865 à parfait paiement. Le public est prévenu de ne pas recevoir ni négocier lesdits billets, attendu que le paiement en a été arrêté. J'offre $20 de récompense à quiconque me fera retrouver la boîte et son contenu et $[illegible] pour la condamnation du voleur. ERNEST J. WENCK
Nouvelle-Orléans 28 janvier 1868 30 janv—[illegible]

AVIS.
J W. GLENN et W. R. HOLCOMBE ont cessé d'être associés de notre maison le 31 décembre 1867. Ils s'occuperont des affaires comme d'habitude et sont pleinement autorisés à signer notre nom
30 janv—6 A. GLENN & CO.

J. A. CELLES,
Architecte et Entrepreneur,
ANNONCE au public et à ses clients qu'il a transféré son bureau au No 37 passage de la Bourse. Il y sera visible, tous les jours, de midi à une heure.
30 jan—1m

On demande une Nourrice.
S'adresser rue de la Douane, 130, de 4 heures à 6 heures P. M. 30 jan

EXPOSITION UNIVERSELLE.
PLANTES A FLEURS, ROSIERS, BULBES ET ARBRES FRUITIERS. VIGNES, &c
98........Rue de Chartres........98
M A RONNA a l'honneur d'annoncer à Messieurs les amateurs qu'il vient d'arriver tout récemment de France avec une grande et riche collection de plantes de toute espèce, choisie avec soin, autant par l'élégance de la forme que par la richesse des variétés. Le tout à des prix modérés. Des catalogues seront délivrés aux personnes qui l'honoreront de leur visite. 30 janv—8f

Enfant noyé.
Noyé, le 9 janvier 1868, dans le Mississippi, un PETIT GARÇON âgé de 9 ans, en tombant par-dessus le bord du vapeur Welcome, venant de St Louis, à peu près à la hauteur de la plantation Bernard, à 25 ou 30 milles de la Nlle-Orléans. Les personnes qui retrouveront son corps pourront en faire part à M. C. Gerard, son père, rue Marais, No 7, au premier.
NOTA. — Une récompense honnête sera donnée à la personne qui fera trouver son corps. 31 jan—2f

Chien Trouvé.
Trouvé un chien "Tayau" que son propriétaire peut réclamer en s'adressant au No 88, rue Bienville, et en payant cette annonce. 30 jan 3f

A Louer
Cette belle et spacieuse maison située rue St-Louis, No 72, entre Royale et Bourbon. Possession sera donnée immédiatement. Pour les conditions qui sont très raisonnables, s'adresser au bureau de O. Drouet, passage de la Bourse, No 113, entre St Louis et Conti. 30 jan—3f

Nourrice
UNE jeune femme d'une bonne constitution, ayant un lait de 20 jours, désire se placer comme nourrice. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser rue Royale 242. 29janv—3f

Demande d'une Cuisinière.
UNE bonne CUISINIERE trouvera un emploi permanent en s'adressant rue Royale No 71, entre Conti et Bienville, chez M. Meunier. 29 janv—4f

Charbon, Charbon, Charbon.
COAL
Charbon Pittsburg de la meilleure qualité, livré dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché; charbon Anthracite et Cannel anglais, à vendre par W. G. COYLE & Co., Bureau rue Gravier, No 142,
29 jan—3 f Dépôt au coin des rues Magasin et Girod.

E. W. Burbank. Alfred E. Billings.
Moulin Crescent City.
Farine de Maïs séchée au four—Gru et Maïs concassé—Avoine et Son—constamment en magasin et à vendre au plus bas prix du marché, par E. W. BURBANK & Co., Rue de la Nlle-Levée Nos 137 et 139, entre les rues Girod et Notre-Dame.
26 janv—1 m

INSTITUTIONS
Institut St. Charles.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES,
104 & 106—RUE BOURBON—104 & 106.
LE cours suivi dans cette Institution embrasse toutes les branches nécessaires à l'éducation la plus complète en anglais et en français. La religion et la morale, sous la direction de M. Chalon, curé de la Cathédrale, y sont surtout l'objet de soins tout particuliers.
Pour plus amples informations, voir le prospectus qu'on peut se procurer à l'Institut. 1er nov—3m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21aout—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les routes de commerce. Catalogues envoyés à qui le désire.
2 nov— RUFUS DOLBEAR. Président.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et zélés.
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien recevront les élèves qui le désireront.
Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français. —Prix: $5
Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 26 oct— MVD

Course de Pompiers POUR LE PRIX DE TYLER.
LES entrées, pour cette course, peuvent se faire au bureau de la Société Industrielle et Agricole, rue du Camp No 58, au premier, et lorsque sept entrées au moins auront été faites, les Directeurs fixeront le jour où la course devra avoir lieu.
THOS. J. RHETT, Secrétaire et Surintendant. 30 jan—4f PP

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, ce 3 janvier 1868.
L'ÉLECTION annuelle de trois directeurs de cette Institution, aura lieu à la maison de Banque le lundi 3 février 1868 de 10 heures à 2 heures de l'après-midi. H. L. PEIRE, Caissier. 2 janv—2 f. p. s.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1868.
UNE élection de sept directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu au local de la banque le LUNDI 3 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. L. DELERY, Caissier. 3 janv—2f p s

EXTRAIT DE CALDWELL pour les cheveux.
Vous pouvez être votre propre coiffeur, sans inconvénient.
CET Extrait est une huile d'une odeur délicate et qui rend aux cheveux leur COULEUR PRIMITIVE, les rend flexibles et abondants.
Il n'est pas nécessaire de se laver la tête avant de l'employer et elle ne laisse de taches ni sur la coiffure ni sur l'oreiller.
A vendre par tous les principaux chimistes et pharmaciens et au dépôt de M. Félix Saron, rue Bourbon, No 14. G H. CALDWELL, propriétaire de la patente.
Hôtel des Etrangers, rue de Chartres No 129. Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1868.
Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et en avoir fait l'application moi-même, j'ai reconnu que c'est une des meilleures compositions inventées jusqu'à présent. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.
FELIX SARON, importateur de cheveux, dépôt No 14 rue Bourbon, près Canal. 19 janv—PP—D Merc V

GRANDE REDUCTION DE PRIX! GRAND SACRIFICE!
L. ETERNOD
Rue Bourbon, encoignure Ursulines ET Rue Bourbon, encoignure Conti.
A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'à partir de LUNDI 13 courant, il mettra en vente son stock complet de MARCHANDISES D'HIVER AU-DESSOUS DU PRIX D'IMPORTATION.
Un grand assortiment de marchandises de fantaisie. Aussi, 3,000 yards Indiennes françaises et Percales. Venez voir, venez examiner, pour vous convaincre. 14 janv 1m L. ETERNOD.

Grand Sacrifice!
Grand rabais! Grande occasion!
Habillements d'hommes et d'enfants AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT, CHEZ
LEON GODCHAUX,
81 et 83, rue du Canal, 213, 215 et 217, Vieille-Levée.
Le soussigné offre à partir d'aujourd'hui à sa nombreuse clientèle et au public en général son IMMENSE STOCK D'HABILLEMENTS, CHAPEAUX et ARTICLES DE TOILETTE pour hommes et enfants, au-dessous du prix coûtant.
BILLETS DE LA VILLE AU PAIR. VENEZ VOIR ET EXAMINER. LEON GODCHAUX, 81 et 83, rue du Canal, 213, 215 et 217, Vieille-Levée, en face du Marché à la viande. 7 janv—1m

F. D. RULEFF, COURTIER.
Fait les affaires de change, achète et vend de l'or et de l'argent, les billets de banque, n'ayant pas cours, bons, scrip d'assurance et effets du gouvernement.
Nouvelle-Orléans. Rue Gravier No 124. 26 jan—1m

CHAUX ET CENDRE DE GAZ.
A VENDRE pour remblais et allées de jardins. S'adresser au bureau de la Compagnie du Gaz, rue de la Commune, No 159. 26janv—6f

Propriétés à vendre et à louer
A louer à $75 par mois.
LES deux étages du magasin No 205, rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts, convenables pour résidence.
26 janv—6f C. V. LAGAY.

A louer immédiatement
Le premier étage ou, si on le désire, tous les étages supérieurs de la maison située rue Royale, No 66. S'adresser à M. A. ELIE au rez-de-chaussée. 17 janv

Belle résidence à louer.
A louer ou à vendre, une belle résidence, située rue Bourgogne, No 111, près de l'encoignure de la rue St Louis, comprenant une maison basse sur le devant avec un joli jardin, un pavillon et de vastes dépendances, arrière-cour, salle de bain, etc., etc. Pour les conditions s'adresser au bureau de l'Abeille. 25 déc—1m PP

Belle résidence de campagne.
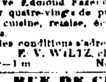
L'attention du public et spécialement des amateurs de belles propriétés de campagne, est appelée à la vente annoncée par le shérif de St Bernard, qui doit avoir lieu à la maison de Cour de cette paroisse, le SAMEDI, 1er février prochain de l'habitation d'Emile Peyroux, située à quatre milles au bas de la ville de la Nlle Orléans, avec les magnifiques édifices qui sont dessus. 26janv—26.29.30; 1fev

Propriété à Louer.
SITUÉE rive droite du Mississippi, et en face de Carrolton, bien adaptée pour le jardinage, étant à proximité de la Nouvelle Orléans.—Elle appartient à Mme Vve Edmond Fazende—ayant deux arpents de face sur quatre-vingts de profondeur avec maison de maître cuisine, remise, écurie et cabanes pour travailleurs.
Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou à E. V. WILTZ, chez G. W. Bancker & Co., Nos 11 & 13 rue des Magasins. 8 janv—1 m

34.... RUE DE CHARTRES....34
IMPORTATION DIRECTE.
J. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.
34 - - Rue de Chartres - - 34
24 nov—3m

C. JAUBERT & Co.,
20......Rue de Chartres......20
APPELLENT l'attention des Marchands de la ville et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de Marchandises sèches, tout récemment achetées à la baisse.
Ces marchandises sont bien assorties, de bon choix, de bon goût, et toujours meilleur marché qu'ailleurs.
Les ordres seront remplis avec soin et promptitude. 27 déc—2m

C. MARMU,
Galerie Photographique—Rue Royale No 111.
Entre les rues St-Louis et Toulouse.
CARTES DE VISITE........AMBROTYPES.
LE public est invité à visiter cette Magnifique Galerie où la lumière est excellente, et à juger par lui-même le fini du travail.
Photographies des plus grandes dimensions prises sur daguerréotypes et colorées, à l'huile, au pastel et à l'encre de couleur. On prendra à domicile les portraits des personnes malades ou décédées.
Le Salon est ouvert tous les jours de fête et le dimanche. On parle français, anglais et allemand.
☞ Les billets de ville sont pris au pair.
29 fév—1m 31 p PP

La plus grande réduction de ce jour.
CARTE DE VISITE à $1 50 par douzaine.
A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE,
No 21, rue Hôpital, entre Chartres et Vieille-Levée.
M. CONSTANT annonce à ses amis et au public en général, qu'étant rentré de la Société Photographique, il est maintenant préparé à prendre des portraits par carte, au prix réduit de $1 50 par douzaine, surpassant en finesse et durabilité tous ceux faits jusqu'à ce jour.
Ambrotypes, porcelaine et ferriotypes, portraits à l'huile, au pastel et à l'eau, à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Portraits de personnes décédées ou malades à prix modéré.
Le salon est ouvert TOUS LES JOURS de 6 heures du matin à 6 heures du soir.
Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits en boîtes, en cadres, en médaillons, etc, etc, en Europe, pourront en charger M. Constant qui fera parvenir tous les ouvrages partant de chez lui.
12 janv—2m fp—PP

A. CASSARD,
BUREAU DE CHANGE,
20........Rue St-Charles........20
entre Canal et Commune.
ACHÈTE et vend l'or, l'argent, les billets de ville, les billets d'Etat, les sécurités du gouvernement et tous les billets n'ayant pas cours. 5 janv—1m

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drugget toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, Tapisseries damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, à raies, &c.
CORNICHES, Bandes, Flambeaux, &c. 28 sept

BUSH & GOODE, Avocats,
LOUIS BUSH, associé résident, bureau, rue du Camp, No 94, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle-Orléans. Ils exercent leur profession à la Nouvelle-Orléans, dans les paroisses Ascension, Lafourche, Terrebonne, St-Marie, St-Martin et plaident à la Cour Suprême. Les personnes de la Nouvelle-Orléans qui ont des réclamations dans les susdites paroisses peuvent s'adresser au bureau No 94 de la rue du Camp. 9 janv—3m

Dissolution de Société.
LA Société qui existait entre les soussignés, sous la raison BUTLER, TERRY & CO., est dissoute aujourd'hui, par limitation et par consentement mutuel. Les affaires non terminées seront réglées par F. J. Butler et Thos. L. Terry, qui signeront en liquidation.
W. J. BUTLER, THOS. L. TERRY, ADAM GIFFEN, M. M. RICHESON.
Nlle-Orléans, 31 décembre 1867. 1er janv—1m

R. O. BARROW,
AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES
—ET—
Agence Générale. Bureau,
15........Rue Carondelet........15
SE charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de ville et de la campagne. Il se charge en outre du recouvrement de loyers, &c. 29 janv—3m

MOULOR & DUMESTRE.
IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13........Rue de Chartres........13.
Anciennement même rue No 09. 29sept—6m

Avis de Société Charitable.
DIMANCHE prochain, 2 février, il y aura, à 8 heures du matin, une messe en musique, à la Chapelle, coin Conti et Remparts. Le Père Rouxion chantera la messe et fera un sermon de charité. Toutes les sociétaires sont invitées à rendre leur compte après la messe.
J. F. TURGIS. Directeur de l'Asile Beauregard. 28 janv—6f

AVIS.
L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de la Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nouvelle Orléans, aura lieu, à la Bourse des Négociants, le LUNDI, 3 février. Toutes les personnes (autres que les souscripteurs primitifs) ayant des actions, sont priées de les déclarer au bureau de MM. Stewart, Galbreath & Frider, rue de l'Union, No 48, pour qu'elles soient inscrites, sur le livre de transfert, avant le 3 du mois prochain. L'assemblée des actionnaires sera appelée à l'ordre à 10 heures du matin. Les polls pour l'élection des Directeurs, seront ouverts de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Par ordre.
23janv— M JEFF THOMPSON secrétaire

Banque de la Nile-Orléans.
Nile-Orléans, 28 janvier 1868.
LE 27 du courant, à une réunion de Directeurs de cette banque, il a été résolu que cette banque ayant d'amples moyens, elle reprend les opérations actives.
29janv—6f N. AUGUSTIN, caissier.

Banque de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1868.
UNE assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le JEUDI 27 février prochain, à midi, conformément à la 10e section des règlements, pour prendre en considération l'état de la banque et de tous autres mesures dans l'intérêt des créanciers et de tous ceux qui peuvent être concernés.
Par ordre. J. F. IRVINE, Caissier. 28 janv—1m

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1868.
LE 20 du courant, à une élection, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année:
E. F. LAVILLEBEUVRE, SAML BELL, ALFRED MOULTON, A. FOSTER ELLIOT, AUG BOHN, S. L. MILLAUDON, H. GALLY, S. L. LEVY, A. FREDERICKS.
Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, E. F. LAVILLEBEUVRE a été élu Président
GEO. A. FRERET, Caissier. 28 janv—6f

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star.
AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale de la Direction de cette Compagnie, M. Charles Engsfeld a été nommé Secrétaire en remplacement de M. N. Augustin, démissionnaire.
26janv—4f PLACIDE FORSTALL Président.

Succession de VICTOR PROSTDAME.
—No 30,158—
AVIS est par le présent donné aux créanciers de cette succession, d'avoir à présenter leurs réclamations au soussigné, ainsi à tous ceux qui doivent à la dite succession d'avoir à payer le montant de leur dette au dit soussigné.
A. G. VILLERÉ. 26 jan Bureau du Gref. 2me Cour de District.

LIQUIDATION. LIQUIDATION.
JOUETS. JOUETS. JOUETS.
ET ARTICLES DE FANTAISIE.
PROSPER REBER,
22........Rue de Chartres........22
A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vendra tout son stock à très bas prix; se composant de:
Garnitures de toilettes, garnitures de cheminées, garnitures de lavabos, vases, statuettes, caves à liqueurs, pendules françaises, peignes en écaille et ivoire, broches et boucles d'oreilles en jais, pipes en écume de mer, boîtes à ouvrage, pupitres, tableaux, boîtes à musique, orgues, violons, guitares, accordéons, paniers, voitures pour enfants, feux d'artifices, galons or et argent pour régalias, &c &c.
Poupées de toutes qualités, et un grand assortiment de jouets, en gros et en détail.
Les marchands de la campagne et ceux de la ville sont invités à venir examiner mon stock avant d'acheter ailleurs. PROSPER REBER.
2 nov—3m 22 Rue de Chartres entre Canal et Douane

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.
SCRUGGS & BARTLETT,
ENCANTEURS,
No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.
☞ Avances faites sur consignations. 23 jan—1an

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE
HAY & MEHLE,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.
ACHÈTENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles à tanner.
Rue du Commerce, 62 (4) 15janv—3m Nlle-Orléans.

LE CAUCASIEN.
MR. AUGUSTE MANNESSIER s'étant associé M. GIUSEPPE BOTTERO, reprendra ses affaires à son ancien local, No 13 de la rue Dryades, sous la raison Mannessier & Bottero.
Le nouvel établissement portera le nom de
Le Caucasien
et les propriétaires ne négligeront rien pour s'en rendre digne.
A. MANNESSIER, — G. BOTTERO.
N. B.—Les ordres pour dîners, soupers, &c., sont remplis dans le bref délai. Les connaisseurs sont spécialement invités à examiner nos marques de Bordeaux, Bourgogne et Champagne. 10janv—1mo

L. CRESSON,
PEINTRE,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ, images, chapelets gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, decors, &c.

Almanach de la Louisiane,
1 Volume in-8o, enrichi de Caricatures,
A vendre chez F. GONTHIER,
Encoignure Commune et St-Charles
PRIX: 25 cents l'exemplaire, $1.75 la douz. 7 jan—1m

J. J. E. PLANCHARD,
AVOCAT,
a transporté son bureau au
No 96 de la rue de la Douane, près Royale
1er janv—1m

REMEDE DE COE
CONTRE LA DYSPEPSIE.
Remède certain contre toutes les Maladies de l'Estomac.
GOUTTES PÉRIODIQUES DE LYON,
Remède souverain pour les irrégularités chez les Femmes.
BAUME DE COE
CONTRE LA TOUX.
Toutes les familles doivent en être pourvues.
En vente chez tous les Pharmaciens.
BARNES WARD & Co., 24 rue Magasine,
8 janv—1 m—PP Agents en gros pour le Sud.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ.
Pharmacien de l'Université de Paris.
23 aout Encoignure Conti et Bourgogne

MALADIES DES YEUX.
LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.
Consultations de 11 à 2 heures au No 140 rue Canal.
Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 15 nov—6m—tlj

LE DOCTEUR M. ESCOUBAS vient d'ouvrir une pharmacie, encoignure St-Philippe et Romain. Elle sera dirigée par M. Paul B.ker, pharmacien, qui parle français, allemand, anglais, espagnol et italien.
Les prescriptions seront remplies consciencieusement et à des prix modérés. Assortiment de médicaments patentés français, anglais et américains. Parfumeries fines et articles de fantaisie.—Le docteur M. Escoubas est pharmacien de la Société Française; il remplira avec plaisir les prescriptions que MM. les sociétaires voudront bien lui confier.—Consultations gratuites de midi à deux heures. 14 janv—1m

TRAITEMENT SPÉCIAL ET GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES—Le Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies suivantes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose Maladies de Foie et des voies urinaires. — La guérison de la Surdité et sourds-muets est garantie en 20 jours.—Cabinet de consultations encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76. 14 janv—1an

Docteur A. Landry
De la Faculté de Médecine de Paris.
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES
Consultations de 1 à 3 heures
12nov—3m

Le Docteur L. DUPERRON, dentiste, rue Bienville No 66, encoignure Royale, peut être consulté pour toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche, tous les jours depuis 8 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Une attention spéciale sera donnée aux dents artificielles en gutta percha dont l'usage est devenu si général tant à cause de sa propreté et de sa durabilité que de la modicité de ses prix. Extraction des dents sans douleur et sans danger par l'anesthésie générale ou locale. Prix modérés. 18 jan—1m

Le Dr. F. H. Knapp,
Chirurgien dentiste,
A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 1nov—6m

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. KABASSE,
Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. a. m. à 3 h. p. m. 17 mai

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
136........RUE DU CANAL........136
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français en espagnol et en anglais. 16 mai—PP

Le Dr. CHARLES K. WELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Bourbon, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24mars—PP

La Machine à Coudre "Eliptic", de
SLOAT,
TRIOMPHANTE!
LA FOIRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
A donné le premier prix à la
MACHINE A COUDRE "ELIPTIC" DE SLOAT.
On ne pourrait donner une meilleure preuve de
LEUR EXCELLENCE.
Je les vends maintenant au bas prix de CINQUANTE PIASTRES et des avances chez moi ou chez les PATRONS (de McCALL) DE ROBES DE DAMES ET D'ENFANS.
M. S HEDRICK
Au grand dépôt de machines du Sud, Rue du Canal, n 87. 17janv—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 30 JANVIER. — CLASSE 150.
Plan de Police.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
42	41	44	30	67	32	31	73	16	56	4	48			

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées
C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts. 24déc—1m

Banque Nationale de la Cité.
Nouvelle Orléans, 22 janvier 1868.
L'ÉLECTION annuelle de directeurs devant servir durant l'année courante, aura lieu à la dite Banque le 24 février, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.
JULES CASSARD, Caissier. 22 jan—au 24 fév

BANQUE DES MARCHANDS.
Nile Orléans, 16 janvier 1868.
LE 15 du courant, à l'élection annuelle des actionnaires, ont été élus Directeurs pour l'année—
F. H. REYNES, THOMAS SLOO, L. F. GENERES, ALFRED KEARNY, JOHN WILLIAMS.
Et, aujourd'hui, à une élection des Directeurs, M. F. H. Reynes a été élu Président et M. F. H. Hatch, caissier.
17 janv—15 f F. H. HATCH, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans.
31 DÉCEMBRE 1867.
AUJOURD'HUI à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent, lequel dividende provient des bénéfices des six derniers mois et sera payable aux actionnaires ou à leurs représentants, à partir du 20 janvier 1868, au bureau de la compagnie.
WM S. BROWN, Trésorier. 31déc—1m

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord.
TAUX DU FRET, pour St Louis, Louisville, Columbus et Cairo.
Département du transport.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1868.
Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les points indiqués ci-dessus.
Les réclamations pour pertes, avaries ou prix trop élevé seront promptement réglées aux lieux de livraison.
Pour plus de détails, s'adresser au dépôt rue Calliope.
T. S WILLIAMS, surintendant général, JAMES TONGE, agent général pour le fret. 3 janv—1m

LOUIS GADEL
Fabricant de Matelas et Sommiers en tous genres.
65, RUE ST. LOUIS, entre Royale et Bourbon, 65
A constamment en main, matelas, mousse, crin et laine, fait aussi les matelas et sommiers sur commande, et refait les matelas à domicile.
Prix Modérés 24 janv 3f

HARRY T HAYS—F WARREN MOISE—JOHN H. NEW.
Hays, Moïse & New,
AVOCATS ET CONSEILLERS.
Bureau, rue St-Charles No 13, Nlle-Orléans LOUISIANE 21 janv—1m

Avis.
TOUTES les personnes qui ont des réclamations contre le soussigné sont priées de les présenter, pour cause de départ, d'ici à la fin de ce mois [illegible].
JOHN PETIT. 14jan—au 31jan Enc. Robertson et Carondelet Walk

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!
Les soussignés, agents de C. F. Manton, C. V Burke, Wm. Chance
FABRICANTS DE
Fusils Fins Doubles et Simples,
annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à capsule Lamines, acier d'argent ruban d'acier, damas, etc.
En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils [illegible] dans les prix ordinaires.
McLEAN & OLIVIER 20 nov—3m 80, rue du Canal.

A VENDRE.
LE bail, le stock et les ustensiles du Café "la Buvette du Salon d'huîtres et du restaurant connu sous le nom de "Potomac", [illegible] de la rue de la Douane, entre les rues Franklin et Tremé. [illegible]
LOUIS H PERRET, encanteur, Passage de la Bourse. No 54 25janv—au31

Déménagement. Déménagement.
LA "NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION" est transférée du No 142 au No 137 rue du CANAL entre Dauphine et Bourgogne. 5 janv—1m

Domestiques.
ON a besoin immédiatement d'une cuisinière, d'une femme de ménage, et d'un cocher qui pourrait en même temps servir de domestique. Les meilleures références seront exigées. S'adresser rue d'Orléans entre Dauphine et St-Philippe 12 janv

GRAINES DE JARDINAGE.
Graines de jardinage de Landreth, Récolte de 1867. [illegible] graines de fleurs. [illegible]
H. HAFNE, Rue St-Charles No 105, En face du Théâtre St-Charles 24déc—3m

FONDERIE DE LEEDS
[ÉTABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils, [illegible] et toutes sortes de travaux d'habitations et de Machines pour le Sud.
14 sept—6m LEEDS & Co

THOS. B. BODLEY, & Co.
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.
De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE
MOULINS A FARINE
MOULINS A FARINE DE MAIS
MACHINES A CARDER LA LAINE
SCIES CIRCULAIRES
MACHINES A FLECHES & BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS &
constamment en magasin
Agence générale au Sud-Ouest pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, patentées de Coleman
THOS. B. BODLEY & Co, Rue Perdido No 9.

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assuré les services de M. PETER M. KINLAY inventeur du meilleur pilon à riz et qui, depuis trente ans, [illegible]
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de M. Kinlay, cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO 14 déc—3m Au coin des rues Delord & Foucher

Combustible à bon marché.
LE C. KE[illegible]

Bois, Charbon, Sable, &c.
J. C. KATHMAN,
(Fabrique de Toits des Trappes).
Marchand de Charbon, charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de chauffage,
RUE BIENVILLE N. [illegible]
LES ordres laissés [illegible] seront remplis sans délai.

Bois de choix pour comptoirs, etc
DIX MILLE pieds de noyer noir large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables [illegible]
ALEX McCONNELL

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
[illegible] et Robertson Vieux Bassin
DU Bois préparé et brut des [illegible] des portes et des fenêtres [illegible]
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière 19déc—1an

BOIS DE CONSTRUCTION.
VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMORUELLE
☞ Assortiment complet des articles ci-dessus toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires. 15février—1an

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co. à Reims.
LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention, aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ
8 jan—1an—1m PP No 37 rue Vieille-Levée

Machine à Laver et Machine à Tordre le Linge.
CE sont les deux meilleures Machines à laver et à tordre le linge. Elles sont en vente chez le propriétaire L. HUBER au coin des rues Magasin et Lafayette No 107, Nouvelle-Orléans. Pour plus de détails, faites demander les circulaires.
1er janv—1m PP LEWIS HUBER.

Changement de Domicile.
LE Docteur ORIARD a transféré sa résidence rue de l'Esplanade, No 125 entre Bourgogne et Remparts 5 janv—1m

JAYME MAGI,
IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE
72........Rue de la Commune........72.
587,400 CIGARES!!
Si l'on examine bien ce grand stock de Cigares on verra que c'est le meilleur [illegible]

GIVEN, BROWN & CO,
Successeurs de GIVEN, WATTS & CO
FACTEURS DE COTON
ET
COMMISSIONNAIRES.
Rue de la Commune, No 166, Nile Orléans 28juil—6m